

TABLE ALPHABÉTIQUE

A

- Abeilles** (essaim), 254 (1° et 3° g).
- Absolution**, sacramentelle, 814; collective, 814 (2); des péchés réservés, 764 et ss.; des censures, 125, 772 et ss.; octroi ou refus, 819; du complice, 854 et ss.
- Abstinence**, 610 et ss.
- Abus de la confession**, sollicitation, 846 et ss.; dénonciation du corrupteur, 849 et ss.; absolution du complice, 854 et ss.
- Acatoliques**, communication in sacris, 137; admission dans l'Église, 138; admission aux sacrements, 665; administration des sacramentaux, 673.
- Accession**, 259 et ss.
- Accouchement prématuré artificiel**, 386.
- Accusateur**, 436.
- Accusé**, 438.
- Acédie**, péché capital, 119.
- Acte extérieur**, moralité propre, 30; importance, 97 Remarque a; objet de la confession, 788 (1).
- Acte intérieur**, objet de la loi ecclésiastique, 68, cf. 55 (4°).
- Actes humains**, 15 et ss.; éléments de moralité des actes, 26 et ss.
- Action française**, 765 (1° b).
- Actionnaires**, 336 et 337.
- Actus incompleti conjugum**, 1050.
- Adjuration**, 522 et ss.
- Adoption**, empêchement impédiant, 926; empêchement dirimant, 941.
- Adoration**, 468 et ss.
- Adultère**, 1071; réparation, 1073; motif de refus du devoir conjugal, 1000 d; de séparation des époux, 1021 et 1022.
- Advertance**, à la moralité d'un acte, 17 (2°); nécessaire pour qu'il y ait péché mortel, 102.
- Affinité**, 942.
- Age**, pour l'obligation des lois ecclésiastiques, 73 (1° c); pour les peines ecclésiastiques, 124 (3° c); pour le jeûne, 624; pour la confession annuelle, 599; pour la confirmation, 696; pour la communion, 606 et 728; pour les ordres, 885; pour le mariage, 929.
- Agénésique** (Période), 998 (2), 1058.
- Agiotage**, 347 (3° b).
- Agresseur injuste**, 375.
- Alcoolisme**, 25 (1°), 371.
- Allaitement des enfants**, 1004 (1).
- Américanisme**, 132, 526.
- Animaux**, n'ont pas de droits, 229, N. B.; occupation, 256.
- Annulation de certains mariages**, 1017 et ss.
- Anormaux mentalement**, 25.
- Antoinisme**, 487.
- Apostasie de la foi**, 136 (2°).
- Apostat d'un Ordre religieux**, 570 (5 et 6).
- Arbitres**, 435.
- Ascétique** (Théologie), 4.
- Asile donné au voleur**, 216.
- Assistance**, à la messe du dimanche, 578; à un office non-catholique, 137; du prêtre au mariage, 986 et ss.
- Association** (Droit d'), 239.
- Assurance** (Contrat d'), 343.
- Attention**, requise dans la prière, 472; pour l'assistance à la messe, 578 (5°); pour l'administration des sacrements, 659; pour leur réception, 666 Remarque.
- Attrition**, 800.
- Aumône**, 430 et ss.
- Aumôniers militaires**, pouvoirs de confesser, 759 Remarque a; d'assister aux mariages, 986 Remarque b.
- Autel**, 719.

Auteurs (Droits des), 366.
Autorités, valeur pour la formation de la conscience, 83.
Avarice, 114.
Avocats et Avoués, devoirs, 439 et ss.; dans les affaires de divorce, 1025 (4).
Avortement, vulgaire, 383; eugénique et thérapeutique, 384; indirect, 385. Peines et irrégularité, 387.

B

Baisers, 1098.
Bans, des ordinands, 887 (7); des fiancés, 969.
Baptême, nature et effets, 674 et ss.; suppléances, 676; acatholique, 677; matière et forme, 678 et ss.; intention et réitération, 681; sujet, 682 et ss.; ministre et rites secondaires, 686 et ss.; parain, 689; réitération et complément des cérémonies, 691; cas extraordinaires et baptême privé en cas d'urgence, 692; baptême douteux et confession, 784 Remarque.
Barbe, 892 (1°).
Bénédictio nuptiale, 992.
Bénéfice ecclésiastique, 246 et ss.; 886. Voir *Simonie*.
Bestialité, 1086.
Bien commun, 163, 164, 191.
Biens de la fortune, nature et usage, 184 et ss.; diverses espèces, 186; diverses questions de justice, 422 et ss.
Biens ecclésiastiques, nature, 241 et ss.; usurpation, 244; condonation, 245; administration, 348 et ss.; aliénation, 349.
Biens internes et biens mixtes, 181 et ss.
Biens temporels (L'Église et les), 241 et ss.; les clercs séculiers, 246 et ss.; les religieux, 249 et ss.
Biens vacants, 186 (5°); 253 et ss.; 359.
Billets de confession, 826; 845 (3); 972 (2).
Binage, 584; 717; honoraires, 725 Remarque b.
Blasphème, 493 et ss.
Bonne foi, nature, 19 (4 e); possesseur, 198.
Bourse et jeux de Bourse, 347.
Bréviaire, 897 et ss.

C

Cadavres (incinération), 645 et ss.
Cadeaux, restitution lors de la rupture des fiançailles, 963 (3 et 4); à rapporter à la masse de l'héritage, 365 (c).
Calomnie, 399.
Canon (Privilège du), 499 (1° a).
Cardinales (Vertus), 130 (1° b).
Casuistique, 8.
Cas urgent, dispense d'une loi ecclésiastique, 76 Rem. a; absolution des péchés réservés, 768; des censures réservées, 776; suspension des peines vindicatives, 779; dispense d'une irrégularité, 780; des empêchements de mariage, 781 et 951.
Castration, 372 (2°).
Cautionnement, 338.
Cause pie (Legs pour une), 361.
Celebret, 718 Rem. c.
Célibat, définition, 1031; supérieur au mariage, 1034; ecclésiastique, 893 et ss.
Censure (peine médicinale), notions générales, 121 et ss.; absolution, 125; 772 et ss.; récidence, 772 (5), 776; demande d'un sacrement à un prêtre frappé de censure, 668 (2°).
Censure des livres, 631 et ss.
Certificat pré-nuptial, 973 et ss.
Césarienne (Opération), 147 (1); 692 (8); 382.
Change, 333.
Charité, 142 et ss.; obligations envers le prochain, 146 et ss.; complément de la justice, 170 (2).
Chasse, 254; le dimanche, 589 (d).
Chasteté, 1029 et ss.; en dehors du mariage, 1030 et ss.; règles de la chasteté parfaite, 1035 et ss.; dans l'usage du mariage, 1047 et ss.; vices contre nature, 1079 et ss.; péchés intérieurs, 1094 et ss.; mauvaises pensées, 1096; conservation, 1101; éducation, 1103 Remarque; vœu privé, 527 (2 c), 531 N. B. vœu des religieux, 564 et ss.; célibat ecclésiastique, 893 et ss.
Chasteté et médecine, chasteté parfaite, 1043 et ss.; onanisme conjugal, 1056.
Chirurgie interdite aux clercs, 892 (4°); irrégularité, 884 (3 f).
Chirurgiens (Devoirs des), 442 et ss.
Cinéma, 1100 Remarque a.
Circoncision, 479 Remarque.
Circonstances d'un acte, 28.

- Clercs**, définition, 873 (2); obligations, 890 et ss.; violation des privilèges, 499; participation à la guerre, 395 (3).
- Clôture**, 565.
- Cocaïne**, 371.
- Coercitif (Pouvoir)**, 123.
- Colère**, 118.
- Collation**, 621.
- Commandements**, de Dieu, 572; de l'Église, 573 et ss.
- Commission occulte**, 305 (2^o).
- Communication** avec les non-catholiques, 137.
- Communión**, sujet, 728 et ss.; jeûne requis, 730; obligation de communier, 733 et ss.; 604 et ss.; manducation de l'Eucharistie, 735 (3); prescriptions liturgiques, 739; communion des malades, 730 (2), 736 Remarque, 738 (3); 740 c; communion de règle, 734; communion générale, 734 Remarque; communion sous les espèces du vin, 739 (2). Voir *Eucharistie*, *Viatique*.
- Communión Pascale**, 604 et ss.
- Communisme**, bolchevique, 2; intégral, 185 (3^o).
- Commutation**, d'un vœu, 535; de la pénitence, 803 (2), 805; des conditions pour gagner une indulgence, 782.
- Compensation occulte**, 429.
- Compensationisme**, 85 (5^o).
- Complice**, obligation de réparer, 211 et ss.; accusation d'une faute de complicité, 791 (4); nom du complice, 810; absolution du complice, 854 et ss.
- Componende**, 954 (3).
- Concélébration**, 703 et 712 (2).
- Concubinage**, 1066.
- Concubinaires**, absolution, 835; prêtres, 776 Remarque b.
- Condition**, dans les contrats, 286; influence sur la validité d'un mariage, 982 et ss.; sacrements « sous conditions », 655.
- Condom**, 1053 (1).
- Confesseur**, qualités nécessaires, 807 et ss.; obligations, 815 et ss.; devoir d'interroger, 816; d'enseigner et d'avertir, 817; de donner une pénitence, 818; de donner ou de refuser l'absolution, 819; réparation des fautes et des erreurs, 820; pouvoirs divers, 779 et ss.; rôle auprès des personnes mariées, 1062.
- Confession**, annuelle, 598 et ss.; avant de communier, 729; avant de célébrer, 714; en péril de mort, 760 (1^o); des soldats en temps de guerre, 760 (1^o); en mer, 760 (2^o); des religieux, 761; des Religieuses, 762, 763; — L'accusation des fautes par le pénitent, 787, 791; matière nécessaire, 788; confession des péchés douteux, 788 (5); matière libre et suffisante, 789; qualités de la confession, 791 et ss.; confession par écrit, 793, 841 (2 d); confession générale, 796.
- Confirmation**, 693 et ss.; avant les ordres, 883 (2); avant le mariage, 966 Rem. b.
- Conjugal (Devoir)**, 999 et ss.
- Conjucicide**, 946 (2^o et 3^o).
- Consanguinité**, 939.
- Conscience**, 79 et ss.; le problème de la conscience douteuse ou hésitante, 81 et ss.; la conscience perplexe, 91; scrupuleuse, 92; relâchée, 95; pharisaïque, 96.
- Conscience (Examen de)**, 791 (2).
- Conscience (Mariage de)**, 917.
- Consécration** de la messe, 709 et ss.; sacramental, 671.
- Conseil**, complicité, 213; conseil d'un moindre mal, 151 Rem. b et 214 d.
- Conseils évangéliques**, nature, 36 (1^o); pas toujours réalisables, 50.
- Consentement**, nécessaire à l'acte humain, 17 (3^o); nécessaire pour qu'il y ait péché mortel, 103; contractuel, 271 et ss.; matrimonial, 978 et ss.
- Conservation** de la Ste Eucharistie, 741 et ss.
- Consommation** du mariage, 931 (2).
- Contenance périodique**, 1058; voir 984 Rem. a.
- Contractuelle (Aptitude)**, 281 et ss.
- Contrats**, notions générales, 268 et ss.; rôle du droit positif, 270; consentement contractuel, 271 et ss.; objet, 276 et ss.; capacité des parties, 281 et ss.; obligation contractuelle, 289 et ss.; contrats gratuits, 293 et ss.; onéreux, 300 et ss.; aléatoires, 342; quasi-contrats, 433 et ss.
- Contrition**, 795, 797 et ss.
- Controverses** avec les non-catholiques, 137 (2).
- Conversation** contre la réputation d'autrui, 403 a.
- Convertis**, admission dans l'Église, 138; le mariage des convertis de l'infidélité, 909.
- Coopération**, le problème de la participation à un acte mauvais, 22, 34, 168; active à une injustice, 211 et ss.; néga-

tive, 218; à l'onanisme conjugal, 1057; de la femme à la violence qui lui est faite, 1068.
Copula dimidiata, 1057 Rem. c; interrupta, 1053 (1); reservata, 1050.
Correction fraternelle, 154 et 156.
Correspondance (Secret de la), 416; des religieux, 567 Rem.
Corruption des fonctionnaires, 456 (2).
Coutumes et Droit Coutumier, 54 (1^o), 70.
Crainte, nature et effets sur la responsabilité, 21; effets sur la validité d'un contrat, 272; d'un mariage, 981; d'un serment, 518; d'un vœu, 529 (1^o d).
Craniotomie, 381 et ss.
Crémation, 645 et ss.
Crime (Empêchement de), 946.
Culte religieux, 465; illégitime du vrai Dieu, 479; culte divin rendu à la créature, 481; denier du culte, 648 et ss.

D

Danger, de pécher, 99; s'exposer à un danger de mort, 370.
Danse, 1099.
Débiteur malheureux, 290 et ss.
Décalogue, 572.
Delectatio morosa, 1095 Remarque.
Délectation, diverses espèces, 1030 (2); gravité de la délectation vénérienne chez le célibataire, 1036.
Déshérence (Successions en), 257 (2^o), 359.
Démence, 25 (2^o).
Démon, adjuration, 525 (4^o et Rem.); invocation, 482.
Denier du Culte, 648.
Dénonciation, d'un coupable, 154 et ss.; de la sollicitation en confession, 846 et ss.; fausse dénonciation d'un confesseur, 853.
Dépôt, contrat gratuit, 298.
Députés, 452.
Désespoir, 141 (3^o).
Désirs mauvais, 110; impurs, 1095.
Dettes des époux, 237 (4^o); des mineurs, 282; prescription, 265; débiteur malheureux, 290 et 291; paiement par les héritiers, 356 (4), 365 (c); de jeu, 344; donation faite par une personne endettée, 365.
Dévaluation de la monnaie, 292.
Diaacre, ordination, 876; administration du baptême, 686 (2); de la communion,

736 (2); bénédictions et exorcismes, 671 (4).
Dichotomie, 446.
Dimanches et fêtes, 575 et ss.
Discrétion, du pénitent, 806; du confesseur, 810.
Disparité de culte, 944.
Dispense, d'une loi ecclésiastique, 76; — de la Messe et du repos du Dimanche, 582 et 595; du jeûne et du maigre, 617 et 628; des empêchements de mariage, 947 et ss.; des irrégularités, 128 et 884 (5).
Dissimulation d'un sacrement, 664.
Distillation, 1041 Remarque.
Divination, 482.
Divorce, contraire à l'indissolubilité du mariage, 912, 1015; imparfait ou séparation, 1020 et ss.; civil, 1023 et ss.; divorcés remariés, 1025 Rem. b.
Dol, dans les contrats, 274; lors de la profession religieuse, 552; lors d'un mariage, 980 (3).
Dommages, réparation, 202 et ss., voir 423; lorsque la responsabilité est purement légale, 208 et ss.
Donation entre vifs, 295; pour cause de mort, 295 (4).
Dot, des religieuses, 250 Remarque.
Dotal (Régime), 236.
Doute, loi douteuse, 47, 52, 66, 74, 77; — conscience douteuse, 81 et ss.; juridiction ecclésiastique douteuse, 758 (2); doutes contre la foi, 139; sur la justice de la guerre, 395 (2); en cas de possession d'un bien, 201; injustices douteuses, 196; doutes relatifs aux sacrements : voir les différents sacrements.
Droit, définition et nature, 179; diverses espèces, 180; de propriété, 184 et ss.; d'usufruit, 188; d'usage et d'habitation, 189; de servitude, 190; violation et réparation, 192 sq.; de légitime défense, 375; de punir, 379.
Duel, 388 et ss.
Dumping, 309.

E

Ébriété, 117.
Éducation Chrétienne, 24 (1), 1004 (3).
Église, réception des convertis, 138; Commandements, 573 et ss.; l'Église et les biens temporels, 241 et ss.
Électeurs, 447 et ss.
Embryotomie, 381 et ss.

- Empêchements de mariage**, 918 et ss. sujet du droit ecclésiastique, 921; cessation des empêchements de droit ecclésiastique, 922; empêchements prohibitifs, 923 et ss.; dirimants, 928 et ss.; dispense, 947 et ss.; recherche publique, 969 et ss.
- Empêchements pour les Ordres**, 884.
- Employés** (Devoirs des), 322.
- Employeurs** (Obligations des), 321.
- Enchères**, 307.
- Enfants**, leur droit de posséder, 230 et ss.; interrogés légitimement, 438 Rem.; leurs devoirs envers leurs parents, 1004 Rem.; le droit pour les époux d'avoir des enfants, 982 Rem.; le devoir d'avoir des enfants, 997; légitimité d'un enfant, 1006; reconnaissance d'un enfant naturel, 1006 Rem.; soins aux enfants à peine viables, 386 Rem.; devoirs des parents, 1004; vocation des enfants, 543; baptême, 683; confession, 824; communion, 606, 728; confirmation, 696; extrême onction, 865; âge pour l'obligation des lois ecclésiastiques, 73 (1° c); pour les peines, 124 (3° c).
- Ennemis**, devoir de les aimer, 148 et 149; droits des ennemis en pays envahi licitement, 258.
- Entreprise**, 326.
- Envie**, 116.
- Épaves**, 257.
- Épikie**, 64, 162 Remarque.
- Épilepsie**, 25 (2° b); irrégularité, 884 (2 c).
- Épouse**, compagne de l'homme, 1003; possession des biens, 235; matière grave du vol, 427 (2).
- Époux**, manière de posséder, 235 et ss. responsabilité des dettes, 237 (4°). Voir *Mariage, Usage du mariage, Enfants*, etc
- Équiprobabilisme**, 85 (4°).
- Erreur** ou inadvertance, circonstance agissant sur la responsabilité, 19; dommage suite d'une erreur, 207; validité des contrats, 273; consentement matrimonial, 980; réparation d'une erreur commise par le confesseur, 820.
- Erreur commune**, et la juridiction du confesseur, 758 (2); lors de la célébration d'un mariage, 986 Remarque b.
- Esclavage**, la question des esclaves, 183; l'esclavage des prostituées, 1065; empêchement de mariage, 980 (5).
- Espèce infime** d'une faute, 105; son accusation en confession, 788 (4).
- Espèces** (Saintes), renouvellement, 743; profanation, 745.
- Espérance**, 140 et ss.
- Estomac**, lavage avant la communion, 713 (2).
- Etat libre** des fiancés, 936 Remarque; 965 et ss.
- Etole** (Droits d'), 246 (3°), 247 (3°); restitution lors d'un mariage célébré illicitement, 986 (3 Remarque a).
- Études ecclésiastiques**, 885 et 892 (3°).
- Étudiants**, duel, 389 (e), 390 (3); lecture d'auteurs à l'index, 640, 642.
- Eucharistie**, est sacrifice et sacrement, 699; le sacrifice, 700 sq.; le sacrement, 727 et ss.; matière et forme, 704 et ss.; conservation et culte, 741 et ss.; renouvellement des saintes espèces, 743; violation, 745.
- Eugénisme**, 1005; 380, 384.
- Euthanasie**, 444 Remarque.
- Évasion** d'un prisonnier, 438 (3).
- Évêque**, caractère et consécration épiscopales, 873 et ss.; ministre du sacrement de l'Ordre, 879. — Voir *Ordinaire du Lieu*.
- Examen de conscience**, 791 (2).
- Examen pré-nuptial**, 973 et ss.
- Exclaustration**, 570 Remarque.
- Excommunication**, peine ecclésiastique, 122; assistance à la messe, 578. Remarque; excommunications très spécialement réservées au St Siège, 772 Remarque.
- Excuse de la loi**, 40 (3°); d'une loi humaine au caractère médiat, 58 (3); d'une loi ecclésiastique, 75; d'une loi civile, 77 (4°).
- Exhibitionnisme**, 1092.
- Exorcisme**, 525 (4°); 673 (3).
- Exposition** du St Sacrement, 744.
- Expropriation**, 185 (1).
- Extra-utérine** (Grossesse), 385 (3).
- Extrême-onction**, 862 et ss.

F

- Faillite frauduleuse**, 337 (4°).
- Famille**, origine, 901; chef, 1003; salaire familial, 319.
- Faux témoignage**, 405.
- Fécondation artificielle**, 1061.
- Femmes**, lieu de confession, 812; conseils au confesseur, 827; les clercs doivent éviter leur fréquentation, 892 (4°).
- Ferme propos**, et 797 et ss.

Fêtes (Sanctification des), 575 et ss.
Fiançailles, nature et conditions de validité, 956 et ss.; obligations, 959 et ss.; rupture, 961 et ss.; ne constituent pas un empêchement canonique, 927 b.
Fiancés, obligations, 959 et ss.; chasteté des fiancés, 969 Remarques; conseils, 964; examen canonique, 965 et ss.; confession, 826.
Fils de famille, restitution, 427 (1).
Fin ou but, élément de moralité, 29.
Foi, 133; obligation de professer extérieurement sa foi, 135; profession de foi, 135 Remarque; péchés contre la foi, 136; communication avec les non-catholiques, 137; tentations contre la foi, 139.
Fonctionnaires, 456 (2).
For (Privilege du), 499 (1° b).
For interne, 756.
Fornication, 1063 et ss.; 1039.
Forme, des Sacrements, 653; d'un testament, 363 (2°, 5° a); forme juridique des fiançailles, 958; du mariage, 985 et ss.
Francs-maçons, 837.
Fruits, diverses espèces, 259 (2°); l'accession des fruits, 260; les fruits du Saint Sacrifice, 701.
Frustulum, 622.

G

Garanties en cas de mariage mixte, 925.
Gérants, 299 (3).
Gibier, 254 (3°).
Gourmandise, 117.
Grève, 322 (3°); 323.
Grève de la faim, 371 b.
Grossesse extra utérine, 385 (3).
Guerre, 393 et ss.

H

Habit ecclésiastique, 892 (1°).
Habitudes, 24.
Habitudinaires, 822.
Hallucination, 25 (2° b).
Hérédité, 23.
Hérétiques et **Schismatiques**, fréquentation, 137; réception dans l'Église, 138; refus des sacrements, 665; de l'absolution, 836; soumis aux empêchements de mariage, 921; exempts de la forme canonique du mariage, 988.
Héritiers, 354; naturels, 356 (5); nécessaires, 363 (4°).

Hermaphrodites, ne doivent pas être ordonnés, 883 (1); impuissance et mariage, 934.
Hésitante (Conscience), 81 et ss.
Heure d'été, 713 (3).
Heures canoniales, 897 et ss.
Histoire de la théologie morale, 11, et ss.
Homicide, 373 et ss.
Honnêteté publique, 943.
Honoraires des médecins, 445; des Messes, 724 et ss.
Hosties, conditions de validité, 705; de licéité, 706; présence sur l'autel, 710 Rem. et 711 (2); douteusement consacrées, 711 Rem. a; renouvellement, 743; tombées à terre, 740 a; violation des hosties consacrées, 745.
Huiles des infirmes, 863 (1).
Huiles (Conservation des Saintes), 872 Rem.
Hypnose, responsabilité, 25 (2° d); magnétisme animal, 488.
Hypothèque, 340.
Hystérie, 25 (2° c); et la chasteté, 1044.

I

Idolâtrie, 481.
Ignorance, circonstance qui agit sur la responsabilité, 19; pénitent qui ignore l'existence d'une censure, 124 (3° b) 770 (1° a); la réserve d'un cas, 767 Rem. b, 770 (2°). Ignorance de la part du confesseur de la réserve d'un péché, 768 (4); de la réserve d'une censure, 772 (4). Obligation du confesseur d'enseigner, 817. Ignorance de l'objet du mariage, 979.
Immunité ecclésiastique, 499 (1° γ).
Impôt, 454 et ss.
Imprimatur, 632.
Impuissance, empêchement de mariage, 930 et ss.; usage du mariage, 1059.
Inadvertance, voir *Erreur*.
Inceste, 1074 et ss.; voir 901.
Incinération, 645 et ss.
Index, 634 et ss.
Indifférent (Acte), 18 (4°), 27 (2° a).
Indirect (Volontaire), 31 et ss.
Indissolubilité du mariage, 912, 914, 1015.
Indulgences, 858 et ss.; pouvoir du confesseur, 782; pénitence indulgenciée, 818 Rem. a.
Informe, sacrement, 657; confession, 801; testament, 363 (5°).
Inhabilitantes (Lois), 61.

Injustice, 192; gravité et excuses, 194; différentes espèces, 195; réparation, 197.

Injure, 192; réelle contre un clerc, 499 (1^o a).

Institutions, nature et but, 167; — obligation d'organiser des Institutions pour faire cesser certains désordres, 168.

Intégrité de la Confession, 791.

Intention, nécessaire à l'administration des sacrements, 659; à leur réception, 666 (2); influence des intentions sur la validité d'un mariage, 982 et ss.; — intention de messe, 703, 723 et ss.; seconde intention, 703 Remarque.

Intention de ne pas avoir d'enfants, 984.

Interdit personnel, 122 (2).

Intérêt (Prêt à), 327 et ss.

Intermédiaires, 305.

Interprétation de la loi, 64.

Interstices, 881 (3 a).

Inventeurs (Droits des), 366 et ss.

Irrégularités, nature, 126; production, 127; dispense, 128, 884 (5); par le confesseur, 780; diverses irrégularités, 884.

J

Jeu, contrat, 344; jeux de bourse, 347.

Jehudi-Saint, communion, 738 (2^o); messe, 717.

Jeûne, ecclésiastique, 619 et ss.; eucharistique avant la communion, 730; avant la communion pascale, 609 b; avant la célébration, 713; avant le baptême solennel, 685 b.

Joie du mal, 110.

Jugement téméraire, 400.

Juges, 433; et la loi du divorce, 1025 (5).

Jurés, 434.

Jurisdiction, 36 (2^o), 57 Rem. a; du confesseur, 756 et ss.; supplée, 758; révocation, 761 (6); sous-délégation, 761 (9); nécessaire pour confesser les religieuses, 762, 763.

Jury d'honneur, 390 Remarque.

Justice, 158; ses parties, 160 et ss.; la législation positive et la vertu de justice, 175 et ss.

Justice privée, 171; justice commutative et la justice privée, 172; la justice distributive et la justice privée, 173; la justice vindicative et la justice privée, 174.

Justice sociale, 163; le devoir de justice sociale, 165; réalisation, 166; c'est une justice au sens strict, 169.

L

Lampe du sanctuaire, 742 Rem. d.

Larcin, 424, 425.

Laxisme, 8, 85 (7^o), 95.

Lectures contraires à la chasteté, 1100; des livres à l'Index, 638.

Législateurs, 451 et ss.

Légitimation, par vœu solennel, 555 b; par concession de dispense, 955, 1006 (2); par mariage des parents, 1006 (3).

Legs, pieux, 361; voir *Testament*.

Lésion, dans un contrat, 275.

Lettres (Secret des), 415 et 416.

Liberté, notion fondamentale, 16; respect dû à la liberté individuelle, 397 (2). Voir *Volontaire, Responsabilité*.

Lien conjugal, empêchement de mariage, 936; d'ordination, 884 (4 b); à l'entrée en religion, 545 d. Droits et devoirs des époux, 996 et ss.

Ligne de parenté, 939.

Liturgie, 466.

Livres et lectures, 629 et ss.

Lock-out, 321 (4^o).

Loi, notions générales, 35; diverses espèces, 37; promulgation, 38; connaissance, 39; cessation, 40.

Loi divine positive, 48 et ss.

Loi douteuse, 47, 52, 66, 74, 77 (3^o).

Lois civiles, 77 et ss.; attitude en face des lois injustes, 78; légitimité de la résistance aux lois injustes, 461.

Lois ecclésiastiques, 67 et ss.

Lois humaines, notions générales, 53 et ss.; obligation, 57 et ss.; lois « médiates » et « pénales », 59 et ss.; lois invalidantes, 61; lois fondées sur une présomption, 62; — observation de la loi, 63; interprétation, 64; cessation, 65; loi douteuse, 66. Lois humaines et obligations de justice, 175 et ss.

Loi naturelle, 41 et ss.

Loterie, 346.

Louage, 310 et ss.

Luxure, 115, 1032, 1035 et ss.; thérapeutique, 1103.

Lynchage, 379 (2).

M

Magie, 483.

Magnétisme animal, 488.

- Maigre**, 612.
- Malades**, assistance à la messe du Dimanche, 580 (2 a); excusés du jeûne, 627; communion, 730 (2), 735, 738 (3), 740 (c); confession, 768 (3), 838; le sacrement des malades, 862 et ss.
- Maladies mentales**, 25.
- Maladies vénériennes**, 974.
- Malthus**, 1052 (2).
- Mandat**, contrat gratuit, 299.
- Manque d'égard**, 404.
- Mari**, chef de famille, 1003.
- Mariage (Le Contrat)**, nature, 902; sainteté, 903; le contrat et le sacrement, 904; fins du mariage, 910 et ss.; indissolubilité naturelle, 912; rôle du droit civil, 916; empêchements, 918 et ss.; dispense, 947 et ss.; consentement matrimonial, 978; connaissance de l'objet, 979; erreur dans le consentement, 980; effet de la violence et de la crainte, 981; intentions et conditions, 982 et ss.; droits et devoirs, 996 et ss.; société conjugale, 1003; revalidation, 1007 et ss.; séparation des époux, 1015 et ss.; déclaration de nullité, 1016 et ss.; annulation de certains mariages valides, 1017 et ss.
- Mariage (Le Sacrement)**, nature, 905; matière et forme, 906; ministre, 907; sujet, 908; le mariage des convertis de l'infidélité, 909; les fins du mariage, 910 et ss.; indissolubilité, 912; unité, 913; biens du mariage, 914; législation du mariage, 915 et ss.; empêchements, 918 et ss.; dispense, 947 et ss.; préliminaires, 965 et ss.; célébration, 978 et ss.; formalités canoniques et liturgiques, 985 et ss.; revalidation, 1007 et ss.; séparations, 1015 et ss.; législation antérieure au Codex, 1026 et ss.
- Mariage (Usage du)**, honnêteté, 998; règles de la chasteté dans le mariage, 1047 et ss.; abus, 1054 et ss.; usage en cas de nullité ou de validité douteuse, 1001 et 1014 Rem.; rôle du confesseur auprès des personnes mariées, 1062; mauvais usage du mariage et sollicitation en confession, 848 (3).
- Mariage clandestin**, 917, 988 et 989.
- Mariage de conscience**, 917, 993 Rem.
- Mariage mixte**, 925; refus de la messe et de la bénédiction nuptiale, 992 (1); accès aux ordres d'un enfant issu d'un mariage mixte, 884 (4 a).
- Mariage putatif**, 917.
- Mariage ratifié**, 917.
- Mascottes**, 492.
- Masochisme**, 1090.
- Masturbation**, 1039, 1080 et ss.
- Matériel (Péché)**, 97 Remarque b.
- Matière et forme des Sacrements**, 653
- Mauvaises pensées**, 108 et ss.; 1094 et ss.
- Médecins**, devoirs des médecins et des chirurgiens, 442 et ss.; médecine et chasteté, 1043 et ss., 1046; thérapeutique de la luxure, 1103.
- Médiasance**, 402.
- Méfiance**, 401 (b).
- Mélancolie**, état mental pathologique, 25 (2° e).
- Mensonge**, note sur le mensonge, 418 et ss.; en confession, 792.
- Mer**, confession en mer, 760 (2°); célébration, 718 (3).
- Messe**, nature et efficacité, 700 et ss.; pour qui peut-on offrir le sacrifice de la messe, 702; les rites principaux, 704 et ss.; le célébrant et ses dispositions 712 et ss.; vases sacrés et ornements; 716; temps de la célébration, 717; rubriques, 467 (3), 720; lieu, 718; servant, 721; durée et interruptions, 722; obligation de célébrer, 723; honoraires, 724 et ss.; réduction et condonation de l'obligation de célébrer, 726; messe du Dimanche, 578.
- Meurtre**, direct, 373; indirect, 374; d'un fœtus, 381 et ss.; restitution, 377; peines, 376; irrégularité, 884; meurtre du conjoint, 946.
- Militaire (Service)**, 499 et ss.; exemption des clercs, 499 (1), 395 (3); service militaire et profession religieuse, 553.
- Mineurs**, droit de posséder, 230 et ss.; les contrats, 282; droit de tester, 363 (1°); mariage, 929, 971 Rem.; annulation des vœux, 532 (1° a); censures, 124 (3° c).
- Minuit**, début du jeûne, 713 (3); messes de minuit, 717.
- Modalités**, d'un contrat, 287.
- Modes immodestes**, 1098 Rem. a); 1100 Rem. b.
- Monopoles**, 308.
- Morale**, nature de la Théologie Morale, 1 et ss.; méthode et sources, 5 et ss.; la Morale Générale, 15 à 128.
- Moralité d'un acte**, 26 et ss.
- Morphine**, 117, 371, 444 Rem.
- Mort (Péril de)**, baptême, 684 (3 a); communion, cf. *Viatique*; confession,

760, 768 (3), 775, 838; extrême-onction, 862 et ss.; mariage, 781, 949 et ss.
Mort apparente, 871 Rem.
Morts (Messe le jour des), 717 (2), 725 Rem. b.
Motif, élément de la moralité d'un acte, 29.
Mourants, Voir *Mort (Péril de)*.
Mouvements charnels, 1037 et 1040.
Muets, confession, 791 (3 c), 793, 834.
Multiplication des péchés, 106, 791 (2 c).
Mutilation volontaire, 372.
Mystères de la Foi, connaissance nécessaire, 133 (2).
Mystique (Testament), 363 (2°).
Mystique (Théologie), 4.

N

Nantissement, 339.
Narcotique, 117, 371, 444 Rem.
Naturelle (Loi), 41 et ss.
Nécrophilie, 1087 Rem. b.
Ne temere, décret sur le Mariage, 1027 (2°).
Néo-Malthusianisme, 1052 et ss.
Noël (Messe de), 717 (2 et 3), 725 Rem. b.
Nom, vain usage du nom de Dieu, 494 et ss.
Nombre des péchés, 106, 791 (2 c).
Notaires, 439, 441.
Noviciat, 544 et ss.
Nudisme, 1030 (3), 1098.

O

Obéissance, aux lois humaines, 57 et ss. le vœu, 566 et ss.; obéissance due à; l'Ordinaire, 891; due aux parents, 1004 Remarque.
Objet, élément de moralité d'un acte, 27.
Objets, perdus, 256; abandonnés, 257.
Obligation, des lois humaines, 57 et ss.; des contrats, 285; des quasi-contrats, 433 et ss.
Occasions, obligation de fuir les occasions de pécher, 99; absolution des pénitents qui sont dans l'occasion de pécher, 821.
Occulte (Compensation), 429.
Occultisme, 484.
Occupation, moyen d'acquiescer, 253 et ss.
Oeuvres serviles, 586.
Ogino (Méthode), 1058.
Onanisme conjugal, 1052 et ss.
Ondolement, 686, Rem. b.

Opération, extraordinaire, 370 (1); inutile ou particulièrement dangereuse, 444 (2°); césarienne sur la mère vivante, 382; sur la mère morte, 692 (8), 147 (1).

Opinions probables, 39; usage, 81 et ss.; 90.

Opium, 25 (1°), 371.

Oratoires, où l'on peut célébrer, 718; où l'on peut assister à la messe, 578 (3°).

Ordinaire du lieu, pouvoirs sur les Instituts religieux, 568; pour prohiber des livres, 637; il confère la juridiction aux confesseurs, 761; l'obéissance qui lui est due par les clercs séculiers, 891; il peut s'opposer à un mariage, 927 (d); dispenser des empêchements, 949; des irrégularités, 884 (5);

Ordinations, 881 et ss.; prières et messes imposées après les ordinations, 889.

Ordo, pour la célébration de la messe, 718 Rem. d; pour la récitation du Bréviaire, 900 (1).

Ordre (Le Sacrement de l'), introduction, 873; rite des ordres mineurs, 875; du diaconat, 876; de la prêtrise, 877; de la consécration épiscopale, 878; les ministres des ordinations, 879 et ss.; temps et lieu, 881 (3); sujet des ordres, 882 et ss.; irrégularité et empêchements, 884; intention nécessaire, 888; empêchement de mariage, 938.

Ordres majeurs, 876 et ss.

Ordres mineurs, 873, 875, 881.

Ornements et vases sacrés, 716.

Orgueil, péché capital, 113.

Oubli d'un péché en confession, 788 (3), 791 Remarque a.

P

Pain eucharistique, 705 et ss.

Pape, juridiction, 67, 759; péchés réservés, 765, 769; censures très spécialement réservées, 772 Remarque; annulation de certains mariages, 1017 et ss.

Paranoïa, 25 (2° f).

Parenté ou consanguinité, empêchement de mariage, 939; inceste, 1074 et ss.

Parenté légale, 941.

Parenté spirituelle, 940.

Parents, devoirs à l'égard des enfants, 1004, 1103 Rem.; vœux concernant les enfants, 530 (3); irritation des vœux des enfants, 532 (1°); vocation reli-

- gieuse des enfants, 542; réparation des dommages causés par les enfants, 209. Voir *Époux, Mariage, Baptême*.
- Paresse**, péché capital, 119; forme vulgaire, 119 Rem. a.
- Pari**, 345.
- Parjure**, 514, 516.
- Parrain**, du baptême, 689; de la confirmation, 698 (2); lors d'un baptême hérétique, 137 (3 e), 689 Rem. d.
- Pascale** (Communion), 604 et ss.
- Pascatins**, 833.
- Participation**, à un dommage, 211 et ss.; aux actes culturels acatholiques, 137.
- Passions**, 20.
- Patrons** (Devoirs des), 321.
- Paulin** (Privilège), 1019.
- Pauvreté**, le vœu des religieux, 250, 556 et ss.; pauvreté des religieux et obligations de justice, 249 et ss.
- Pauvres**, restitution aux pauvres, 200, 228, 428 Rem. c; aumône, 430 et ss. contractants malheureux, 290 et ss.
- Pêche**, 254; le dimanche, 589 d.
- Péché**, actuel, 97; matériel, 97, Rem. b.; devoir de l'éviter, 97; péché mortel, 100 et ss.; véniel, 104; distinction spécifique, 105; numérique, 106; gravité relative, 107; péchés intérieurs, 108 et ss.; pouvoir de remettre les péchés, 748 et ss.; péché oublié en confession, 788 (3), 791 Rem. a; conseil de commettre un moindre péché, 214; peines dues au péché, 802 et ss.; peines ecclésiastiques, 120 et ss.
- Péchés capitaux**, 112 et ss.
- Péchés mortels**, 100 et ss.; matière nécessaire de la confession, 788; péchés oubliés, 788 (3), 791 Rem. a; péchés douteux, 788 (5).
- Péchés réservés**, 764 et ss.
- Péchés véniels**, 104; leur pardon, 751.
- Pêcheur public**, absolution, 819 Rem.; mariage. 927 a, 992 Rem. c.
- Pécule**, 563.
- Peines ecclésiastiques**, notions générales, 120 et ss. Voir *Censures*.
- Peines médicales**, voir *Censures*.
- Peines vindicatives**, 120 et ss.; dispense par le confesseur, 779.
- Pénales** (Lois), 60 et ss.
- Pénitence** (Sacrement de), généralités, 747 et ss.; effets, 749; nécessité, 750; matière et forme, 752, 786, 814; lieu et forme extérieure, 812. Usage du probabilisme, 753 et ss. La juridiction nécessaire au ministre, 756 et ss.; juridiction ordinaire, 759; déléguée par le droit, 760; déléguée par le supérieur, 761; pour la confession des Religieuses, 762, 763. Le sujet du sacrement et ses obligations, 784 et ss.; obligation de se confesser, 598 et ss.; 714, 729, 785. Matière éloignée, 788 et ss. Sacrement valide mais informe, 801.
- Pénitence** (Vertu de), 746.
- Pénitence sacramentelle**, obligations du pénitent, 802 et ss.; du confesseur, 818; commutation, 803 (2°), 805.
- Pénitencerie** (Recours à la Sacrée), 778 (2).
- Pénitent**, ses obligations, 784 et ss.; grand nombre de pénitents, 791 Rem. c.; diverses catégories, 821 et ss.
- Pensées**, péchés intérieurs, 108 et ss.; contre le prochain, 400 et ss.; contre la chasteté, 1094 et ss.
- Perfection**, devoir des Religieux d'y tendre, 536, 539.
- Perplexe** (Conscience), 91.
- Personnes capables d'un droit**, 229 et ss.
- Perversions sexuelles**, 1079 et ss.; 1088 et ss.
- Pollution**, 1038.
- Polygamie**, 901, 913.
- Possédé du démon**, 525 (4); irrégularité, 884 (2 c).
- Possession**, des biens extérieurs, 184 et ss.; titre de prescription, 263 et ss.; restitution du bien d'autrui, 198 et ss.
- Pouvoir**, domestique ou dominatif, 36 (2); de juridiction, 36, 57 Rem. a; du confesseur, 756 et ss.
- Précepte**, 36; 67 Rem. b.
- Prématurée** (Naissance), provocation, 386; baptême de l'enfant, 692.
- Prescription**, moyen d'acquérir, 263 et ss.; en droit français, 265; en droit canonique, 266, 267; valeur en conscience du droit français, 265 (6°).
- Présomption**, lois fondées sur une présomption, 62; — péché de présomption, 141 (4°).
- Prêt**, à usage, 296; à consommation, 297; à intérêt, 327 et ss.
- Prêtre**, ordination, 877.
- Prière**, 470 et ss.; prières imposées après les ordinations, 889.
- Prisonnier** (Évasion), 438 (3).
- Privilège de la foi**, Privilège Paulin, 1019 (1); autres cas, 1019 (2).
- Privilèges**, 40 (1°); 76 Rem. b; des clercs, 499; des religieux exempts, 73 (3° d); des Réguliers, 533, 617, 777, 780, 783.

Prix de vente, 301; d'un contrat simoniac, 506 (2).
Probabilisme, 85 (6°); le probabilisme éclairé, 87; usage des opinions probables, 90; le probabilisme et l'administration des sacrements, 654; le probabilisme et les actes du pénitent, 754.
Procureur, dans un contrat, 299; d'un parrain, 689 Rem. b; pour un mariage, 991 Rem a.
Profession de foi, 135 Rem.
Profession religieuse, 551 et ss.
Promesse, contrat gratuit, 293; de mariage, 956 et ss.
Promulgation de la loi, 38, 54 (2), 69 (2°).
Propos (Ferme), 798.
Prostitution, 1065.
Puberté, pour les peines ecclésiastiques, 124 (3° c); et l'objet du mariage, 979 (2); et les vœux, 532.
Pudeur, nature, 1030 (3); fautes contre la pudeur, 1098.
Putatif (Mariage), 917.

Q

Quasi-contrats, 433 et ss.
Quatre-Temps, 614, 625.

R

Radiesthésie, 490.
Raison (Usage de la), nécessaire à tout acte humain, 15 et ss.; au sujet de la loi ecclésiastique, 73 (1° c); pour l'abstinence 613; pour la confession annuelle, 599; pour la communion, 606, 728.
Rapine, 424, 425.
Rapt, empêchement de mariage, 945; délit, 1070.
Rébellion, 460 et ss.
Recel, 216.
Récidivistes, 823.
Recours, après l'absolution d'une censure réservée, 778.
Refus, de l'absolution, 819; des sacrements, 665.
Règles des Religieux, 538.
Réguliers, exemption, 73 (3° d); pauvreté, 250; pouvoir de dispenser des vœux privés, 533 (2° c); 783 (2°); de dispenser du jeûne et de l'abstinence, 617 (3); d'absoudre des censures réser-

vées à l'Ordinaire, 777 (4); de dispenser des irrégularités occultes, 780.
Réincidence dans une censure, 772 (3), 776.
Réitération des sacrements, 656; du baptême, 691.
Religieuses (Confesseur des), 762, 763, 829.
Religieux, nature de l'état religieux, 536; obligation de tendre à la perfection, 539; disposition des biens, 548; sortie de Religion, 569 et ss.; pauvreté et obligations de justice, 249 et ss.
Religion (Vertu de), 464; actes principaux, 468 et ss.; vices opposés, 479 et ss.
Religion mixte, 925.
Renouvellement des Saintes Espèces, 743.
Rente, 334.
Réparation, des dommages, 202 et ss.; pour cause de complicité, 211 et ss.; solidaire, 220, 221; manière de réparer, 222 et ss.; cessation de l'obligation, 226 et ss.; réparation d'un tort par le mariage, 963 (2).
Repos dominical, 585 et ss.
Réputation, 398; des morts, 403.
Rescindables (Actes), 18 (5°).
Rescrits, 76 Remarque; exécution des rescrits de la Sacrée Pénitencerie, 778 (3); des rescrits relatifs aux dispenses de mariage, 954.
Réserve (Culte de la Sainte), 741 et ss.
Réserve des péchés, 764 et ss.; des censures, 772 (2).
Résistance, à la violence, 22; aux lois injustes, 78; aux mauvaises pensées, 111, 1097; aux mouvements charnels, 1097; de la femme à la violence, 1057, 1068.
Respect humain, 119 Remarque b.
Responsabilité morale, 16 et ss.
Restitution, par le possesseur de bonne foi, 198; de mauvaise foi, 200; par le possesseur qui doute de son droit, 201; restitution « aux pauvres », 200 (d), 228, 428 (c); restitution du bien volé, 428; en cas d'adultère, 1073.
Restriction mentale, 418 (3).
Revalidation des mariages, simple, 1008 et ss.; radicale ou « sanatio in radice », 1010 et ss.; difficile ou impossible, 1013 et ss.
Reviviscence des sacrements, 657.
Rubriques, 467.

S

- Sacramentaux**, 670 et ss.
Sacrements, notions générales, 651 et ss.; matière et forme, 653; administration « sous condition » 655; réitération, 656; reviviscence d'un sacrement valide mais infructueux, 657; ministre, 658 et ss.; simulation et dissimulation, 664; refus aux indignes, 665; réception, 666 et ss.; demande à un ministre indigne, 668.
Sacrilège, 498 et ss.; chancel, 1078.
Sadisme, 1089.
Salaire, 316 et ss.; juste, 318; familial, 319; détermination, 320.
Samedi Saint, fin du Carême, 614; communion, 738 (2); messe, 717 (1).
 « **Sanatio in radice** », d'un contrat relatif à des biens d'Église, 352; d'un mariage, 1010 et ss.
Satisfaction sacramentelle, 802, 818.
Scandale, 150; devoir d'éviter, 151 et ss.; de réparer, 153.
Schismatiques, voir *Hérétiques*.
Scrupule, 92 et ss.
Scrupuleux, règles de conduite pour les scrupuleux, 93; confession des scrupuleux, 94, 791 (3 b), 796 (4), 831.
Secrets, 407 et ss.; divulgation des secrets de fabrication, 368; le secret sacramentel, 839 et ss.
Sécularisation, 570 Rem. b.
Sédition, 460.
Seigle, 705 Rem.
Séparation des époux, 1020 et ss.
Serment, 512 et ss.; obligation de faire ce qui a été promis, 516; cessation de cette obligation, 520; serment fictif, 515; extorqué, 518; serment de fidélité, 521 a; civil, 521 b; fiscal, 521 b.
Serment antimoderniste, 135 Remarque.
Servant de messe, 721; acatholique, 137 (3 b).
Service du diocèse, titre d'ordination, 248, 886.
Service militaire, 459 et ss.; exemption des clercs, 395 (3^o), 499 (1^o); et profession religieuse, 553.
Servitudes, 190.
Simonie, 503 et ss.
Simulation d'un sacrement, 664.
Socialisme, 185 (3^o).
Société, personne morale, 238, 239; contrat de société, 335 et ss.; sociétés anonymes, 336 et ss.
Sociologie, rapports avec la Morale, 3; avec la justice sociale, 170; devoirs des électeurs, 447 Remarque.
Sodomie, 1083.
Sollicitation en confession, 846 et ss.
Sources de la Théologie Morale, 6.
Sourciers, 490.
Sourds-muets, confession, 834.
Sous-Diacre, 875.
Soutane, 892 (10).
Spectacles immoraux, 1098 (3).
Spéculateurs, 308.
Spiritisme, 485.
Stérilité, 931.
Stérilité chirurgicale et usage du mariage, 1060.
Stérilisation, 372 Rem., 380, 933 Rem.
Succession, 353 et ss.; le droit naturel, 355 et ss.; les droits positifs, 357 et ss.; le droit ecclésiastique, 360 et ss.; succession légale, 364; règlement des successions, 365.
Suicide, 369 et ss.
Superflu, devoir de l'aumône, 431; usage des biens des clercs, 247.
Superstition, 479 et ss.
Suppléance de juridiction, 758 (2^o).
Supplément des cérémonies de baptême, 691.
Surdité, du pénitent, 834; du confesseur, 791 Rem. b.
Suspense, 122 (3).
Syndicats, 324.
Syphilis, 25 (2^o a), 974 (3).
Systèmes relatifs à l'usage des opinions probables, 84 et ss.

T

- Tables tournantes**, 489.
Tametsi, décret sur le mariage, 1027.
Téléphone, absolution d'un absent, 814 (3); usage en cas urgent, 950 Rem a.
Témoins, en justice, 437; d'un mariage, 986 et ss.; voir 137 d et e.
Tempérance, 610.
Tentation, contre la Foi, 139; résistance aux tentations contre la chasteté, 1097.
Tentation de Dieu, 497.
Testament, 354 et ss.; dispositions relatives aux œuvres pies, 361; testaments des clercs, 362; le droit Français, 363; testament informel, 363 (5^o).
Testimoniales (Lettres), 887 (4).
Théologiques (Vertus), 133 et ss.
Théosophie, 486.

Tireuses de cartes, 491.
Titre canonique, 886.
Tolérance, 157.
Travail, obligation pour tous de travailler, 119 Rem. a; contrat de travail, 315 et ss.; œuvres serviles, 586.
Trentain grégorien, 724 Remarque.
Trésor, 255.
T. S. F. et la messe du Dimanche, 578 (2°).
Tutorisme, 85 (2°).

U

Union de la matière et de la forme, 653 (3).
Unité du mariage, 913.
Urgence, voir *Cas Urgents*.
Usage, le droit d'usage et d'habitation, 189; usage du mariage, voir *Mariage (Usage du)*.
Usines (Occupation des), 322 (3° b).
Usufruit, 188.
Usure, 330.

V

Vacants (Biens); 253 et ss.; 359.
Vasectomie, 372, 380, 932 (5°), 933 Remarque, 1050.
Vases sacrés, 716.
Vendredi-Saint, communion, 738; messe 717.
Vénéériennes (Maladies), 974.
Vente, 300; prix de vente, 301.
Véracité, 420.
Vertus, 129 et ss.; parties des vertus, 131.
Viatique, 728, 730 (2), 733, 736 Remarque, 738 (2) et (4); 739 (2).
Vice solitaire (Aspects divers du), 1081.

Vie (Devoir de conserver sa), 370.
Vie commune, des époux, 1003 (2 a), 1020 et ss.; des religieux, 559 et ss.
Vigile, 614, 625.
Vin Eucharistique, 707 et ss.
Vindictives (Peines), en général, 120 et ss.; dispense par le confesseur, 779.
Viol, 1067, 1069.
Violation d'une église par un meurtre, 376 Rem.
Violence, physique, 22; morale, voir *Crainte*; influence sur la validité des contrats, 272; sur le consentement matrimonial, 981.
Virginité, 1031; vœu de virginité, empêchement de mariage, 924.
Vocation, religieuse, 540 et ss.; sacerdotale, 882; vocation religieuse d'un clerc séculier, 545 h et Rem. a, 891 (2°).
Vœu, aperçu historique, 526; définition, 527; conditions de validité, 529; obligation, 530; cessation, 531 et ss.; vœu simple empêchement de mariage, 924; vœu solennel, empêchement dirimant, 937.
Vœux de dévotion, 549.
Vœux de religion, conditions de validité, 552; vœu de pauvreté, 250, 556 et ss.; vœu de chasteté, 564 et ss.; d'obéissance, 566 et ss.; empêchement de mariage, 924, 937.
Vol, 424, 425; matière grave, 426 et ss.; restitution, 428; petits vols, 427 (3°), 428 Remarque b.
Volontaire, 17 et ss.; volontaire indirect, 31 et ss.
Vote, complicité par vote, 215; le droit de vote et les devoirs des électeurs, 447 et ss.